

## LE CHEIX SUR MORGE

PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de LE CHEIX SUR MORGE s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Bertrand BIGAY, Maire, à la suite d'une convocation en date du 04 décembre 2023.

**Présents :** Mesdames et Messieurs Bertrand BIGAY, Véronique LOUSTE-SOL, Bruno CORBIN, Lionel DESSENDIER, Evelyne PARRY, Séverine LAGNIER, Nadine GOMARD, Françoise GUILLON, Martine HEURTIER, Agnès PINON, Claude-Emmanuel SANCHEZ, Paula VERGNOL,

**Absents ayant remis pouvoir :** Etienne BELIN, Jean-François BONY, Gaylord FRACHEBOIS

**Secrétaire :** M Lionel DESSENDIER

Le procès-verbal de la séance du 06 octobre 2023 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Monsieur le Maire demande le rajout des points suivants à l'ordre du jour :

- Désignation d'un DPO dans le cadre du RGPD

1. **Délibération 52/2023**

**Objet : loyer logements 34 route de Paris**

**Rapporteur : Bertrand BIGAY**

Le conseil municipal a déterminé le montant des loyers des deux appartements situés au -dessus de l'école : 400 euros mensuels.

2. **Délibération 53/2023**

**Objet : augmentation du taux de cotisation contrat groupe assurance statutaire**

**Rapporteur : Bertrand BIGAY**

Suite à la réforme des retraites qui repousse de 62 à 64 ans l'âge de départ à la retraite pour les actifs, le contrat actuel que nous avons auprès d'ALLIANZ va devoir évoluer de 5% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le conseil municipal décide d'accepter la modification du taux de cotisation.

3. **Délibération 54/2023**

**Objet : adhésion au pôle santé au travail du Centre de Gestion 63**

**Rapporteur : Bertrand BIGAY**

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de renouvellement ;

4. **Délibération 55/2023**

**Objet : Modification des statuts de RIOM LIMAGNE ET VOLCANS**

**Rapporteur : Bertrand BIGAY**

Le conseil municipal approuve la rédaction des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération RLV.

5. **Délibération 56/2023**

**Objet : réfection éclairage public en LED - convention complémentaire**

**Rapporteur : Bertrand BIGAY**

Un premier programme de travaux de changement des lanternes vétustes avait été décidé pour un montant HT de 38 000 €, demandant un fonds de concours de 19 018.72 € à la commune. Afin de mettre à jour le dossier, le syndicat territoire d'Énergie ajoute un complément de 2 000 €, soit 1 000 € supplémentaires pour la commune. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention complémentaire.

## **6. Délibération 58/2023**

**Objet : Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes et la gestion de RLV depuis 2017**

*Rapporteur : Bertrand BIGAY*

Le conseil municipal prend acte du débat relatif au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes ainsi que la réponse de Monsieur le Président de RLV.

## **7. Délibération 59/2023**

**Objet : désignation de l'ADIT comme Délégué à la Protection des Données**

*Rapporteur : Bertrand BIGAY*

Le conseil municipal décide de solliciter l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale pour assurer la fonction de Délégué à la protection des Données pendant une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le coût annuel de la mission est de 580 € HT.

## **8. Délibération 60/2023**

**Objet : élection des propriétaires et désignation des propriétaires forestiers pour la CIAF**

*Rapporteur : Bertrand BIGAY*

Election des propriétaires fonciers :

- Titulaires : SANCHEZ Claude-Emmanuel et DESSENDIER Lionel
- Suppléant : CORBIN Bruno

Désignation des propriétaires forestiers :

- Titulaires : PINON Christian et VERGNOL Paula
- Suppléants : LOUSTE-SOL Véronique et PARRY Evelyne

## **9. Délibération 61/2023**

**Objet : remboursement de frais pour des achats effectués par un élu pour le compte de la mairie**

*Rapporteur : Bertrand BIGAY*

Monsieur Bertrand BIGAY, le Maire, a avancé des frais d'achat pour des fournitures dont le paiement par mandat administratif n'était pas possible. Il s'agit de tiges de bambous destinées à l'opération de plantation de haies. Ces frais s'élèvent à 175.44 €. Le conseil municipal approuve le remboursement de ces frais à Monsieur BIGAY.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- 1/ L'achat du terrain pour la maison de santé va être réalisé en décembre. Fin décembre également, est prévue une rencontre avec l'architecte afin de prévoir le lancement de la consultation des entreprises mi-janvier.
- 2/ Une nouvelle vague de plantations d'arbustes devrait être réalisée en février ;
- 3/ Monsieur le Maire présentera ses vœux le 6 janvier.
- 4/ 2 composteurs devraient être installés prochainement près de la place de l'Eglise et route de la Moutade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,  
Bertrand BIGAY

Le secrétaire de séance,  
Lionel DESSENDIER